ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

professions libérales

Question écrite n° 8896

Texte de la question

M. Gérard Léonard appelle l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur les menaces qui pèsent sur l'avenir du régime de retraite des médecins libéraux. L'association des médecins retraités de la 9e région signale que, par rapport à 1990, les allocations versées ont diminué de 10 %, ce qui représente une perte de pouvoir d'achat de plus de 18 %. En outre, les jeunes médecins préférant actuellement s'orienter vers le salariat à 80 %, bientôt un médecin libéral aura à sa charge un retraité, ce qui sera insupportable financièrement. Il lui demande de lui préciser quelles mesures il envisage prendre afin de répondre aux préoccupations des médecins retraités et de leurs conjoints survivants.

Données clés

Auteur : M. Gérard Léonard
Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 8896
Rubrique : Retraites : régimes autonomes et spéciaux
Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité
Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 16 décembre 2002, page 4873
Question retirée le : 13 juin 2006 (Fin de mandat)